

**AUDIOMEANS****CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION POUR LES PODCASTEURS**

Version du 10 décembre 2025

## TABLE DES MATIERES

1.	<b>Objet .....</b>	3
2.	<b>Accessibilité .....</b>	3
3.	<b>Contact.....</b>	3
4.	<b>Disponibilité de la Plateforme .....</b>	4
5.	<b>Services .....</b>	4
6.	<b>Monétisation des podcasts.....</b>	5
7.	<b>Abonnement .....</b>	7
8.	<b>Essai gratuit pendant quatorze (14) jours .....</b>	8
9.	<b>Prix et caractéristiques de l'Abonnement .....</b>	9
10.	<b>Paiement de l'Abonnement.....</b>	10
11.	<b>Droit de rétractation.....</b>	10
12.	<b>Durée et résiliation par l'Utilisateur .....</b>	11
13.	<b>Résiliation de l'Abonnement par Audiomeans et suspension de l'accès.....</b>	11
14.	<b>Obligations de l'Utilisateur.....</b>	11
15.	<b>Responsabilité d'Audiomeans .....</b>	12
16.	<b>Données personnelles.....</b>	12
17.	<b>Propriété intellectuelle .....</b>	13
18.	<b>Force majeure .....</b>	15
19.	<b>Stipulations diverses.....</b>	15

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION POUR LES PODCASTEURS

### 1. Objet

La société Audiomeans, société par actions simplifiée, au capital de 1.000 €, dont le siège social est 16, rue Gay Lussac, 75005 Paris, immatriculée sous le numéro 877 609 917 RCS Paris (**Audiomeans**) a développé une solution SaaS proposant à ses utilisateurs des services d'administration, de gestion, de distribution, de promotion et de monétisation de podcasts, au moyen d'une plateforme utilisateur accessible depuis l'adresse URL [www.audiomeans.fr](http://www.audiomeans.fr) (la **Plateforme**). Le terme « **podcast** » désigne un ensemble de fichiers audio regroupés sous un même nom, autour d'un même thème, et dont la vocation est d'être diffusé sur Internet, par le biais de tout réseau, y compris les réseaux mobiles. Chaque fichier audio composant le podcast est désigné un « **épisode** ».

### 2. Accessibilité

- 2.1 La Plateforme est accessible aux utilisateurs professionnels, personnes morales immatriculées au registre du commerce et des sociétés, aux travailleurs indépendants ou aux auto-entrepreneurs, ainsi qu'aux utilisateurs non professionnels (**l'Utilisateur**). Audiomeans peut demander à l'Utilisateur toute justification sur son statut de professionnel.
- 2.2 L'Utilisateur doit être majeur et capable de contracter pour effectuer des souscriptions sur la Plateforme. Tout Utilisateur, personne morale, garantit que la personne qui souscrit aux services de la Plateforme est dûment habilitée à cet égard.
- 2.3 Les présentes conditions générales d'utilisation des services proposés par Audiomeans (les **Conditions Générales**) ont pour objet de définir les droits et obligations d'Audiomeans et de l'Utilisateur dans le cadre de l'utilisation des services proposés par la Plateforme. Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des services proposés par la Plateforme. Les Conditions Générales prévalent sur tout autre document, en ligne ou écrit, sauf accord écrit d'Audiomeans.
- 2.4 L'accès à la Plateforme et la souscription à un abonnement pour l'utilisation de la Plateforme implique l'adhésion de l'Utilisateur aux Conditions Générales, dont l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance, les avoir comprises et acceptées en parfaite connaissance de cause, en cochant la case à cet effet au moment de la création d'un compte Utilisateur. La Plateforme permet à l'Utilisateur de sauvegarder les Conditions Générales et de les imprimer.
- 2.5 La souscription d'un abonnement à la Plateforme est soumise aux Conditions Générales en vigueur au moment de la souscription. Audiomeans se réserve la possibilité de modifier et de mettre à jour les Conditions Générales. Les Conditions Générales modifiées s'appliquent à compter de leur acceptation par l'Utilisateur.

### 3. Contact

Pour toute question, l'Utilisateur peut contacter Audiomeans en lui adressant un courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@audiomeans.fr](mailto:contact@audiomeans.fr).

#### **4. Disponibilité de la Plateforme**

Audiomeans met en œuvre tous les efforts raisonnables afin que la Plateforme soit accessible par l'Utilisateur 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et toute l'année excepté en cas de maintenance ou d'autres évènements, volontaires ou non, nécessitant un arrêt de la Plateforme. Audiomeans ne garantit pas que l'utilisation de la Plateforme par les Utilisateurs sera ininterrompue, rapide, sûre ou sans erreur. Audiomeans ne peut être tenue responsable en cas d'indisponibilité de la Plateforme.

#### **5. Services**

5.1 La Plateforme consiste à mettre à la disposition de l'Utilisateur différents outils lui permettant de :

- Créer, télécharger, paramétrier et administrer des podcasts et des épisodes ;
- Diffuser des épisodes en les mettant à disposition de plateformes tierces via des flux RSS (notamment Apple Podcast, Google Podcast, Podcast Addict, Castbox, etc.) ou par l'intermédiaire d'un player web, via une page Internet dédiée sur les sites Internet du domaine [www.audiomeans.fr](http://www.audiomeans.fr) ou sur une webapp en marque blanche mise à disposition par Audiomeans ;
- Promouvoir les podcasts ou les épisodes par la création de teasers vidéos ;
- Monétiser les podcasts en permettant l'insertion de publicités avant, pendant ou après la diffusion des fichiers audio qui seront livrés aux auditeurs, le choix de ces insertions publicitaires étant sous le contrôle exclusif de l'Utilisateur sans l'intervention d'Audiomeans, sauf lorsque ce dernier fait appel au service de monétisation publicitaire proposé par Audiomeans ; et
- Piloter la performance des podcasts par des outils statistiques (notamment les volumes et la géographie des écoutes) et télécharger les résultats sous différents formats. Les statistiques sur les podcasts de l'Utilisateur, publiés via les flux RSS, mesurées selon la méthodologie de l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Media – ACPM).

5.2 A la demande de l'Utilisateur, Audiomeans peut mettre à la disposition de l'Utilisateur un service permettant à l'Utilisateur de donner accès au contenu qu'il publie à certains auditeurs identifiés, tels que auditeurs qui ont souscrit un service payant ou gratuit auprès de l'Utilisateur sans l'intervention d'Audiomeans (directement via le site Internet de l'Utilisateur, par exemple). L'Utilisateur communique alors la liste des utilisateurs autorisés via une API sécurisé mise à disposition par Audiomeans. Le prix de ce service est fixé par Audiomeans, au cas par cas, dans des conditions particulières et n'est pas inclus dans le prix de l'Abonnement.

5.3 Les fonctionnalités de la Plateforme sont susceptibles d'évoluer, à la seule discréction d'Audiomeans et sont décrites sur le site web d'Audiomeans accessible à l'adresse : [www.audiomeans.fr](http://www.audiomeans.fr).

5.4 L'accès à certaines fonctionnalités peut être restreint pour une ou plusieurs catégories d'abonnement. Ces informations sont disponibles sur le site internet d'Audiomeans et sont régulièrement mises à jour.

5.5 Audiomeans ne garantit pas que les fonctionnalités de la Plateforme soient adaptées à toutes les utilisations souhaitées par l'Utilisateur. Il appartient à l'Utilisateur de s'assurer, avant de souscrire un abonnement, de l'adéquation des fonctionnalités de la Plateforme à ses besoins.

## 6. Monétisation des podcasts

### 6.1 Accès payant aux Podcasts

Parmi les services rendus par la Plateforme, l'Utilisateur a la possibilité de rendre payant l'accès par les auditeurs à ses podcasts. Un Utilisateur peut choisir comment ses auditeurs pourront accéder au contenu payant, parmi les modalités suivantes :

- Achat d'un ou plusieurs épisodes ;
- Abonnement au flux d'épisodes d'un podcast de l'Utilisateur, comprenant un nombre fini d'épisodes publiés et les épisodes de ce podcast qui seront publiés à l'avenir par l'Utilisateur.

L'Utilisateur peut, à cette fin, conclure avec ses auditeurs des contrats d'achat de contenu, selon des conditions générales mises à sa disposition par Audiomeans (ces conditions sont accessibles en cliquant sur ce lien : <https://audiomeans.fr/cgu>). Elles seront proposées aux auditeurs avant tout achat pour acceptation préalable.

Les paiements sont effectués par les auditeurs obligatoirement par le biais de la plate-forme de paiement Stripe (<https://stripe.com/fr>), que l'Utilisateur s'engage à utiliser exclusivement pour facturer les auditeurs.

Les paiements des auditeurs sont effectués sous la responsabilité de l'Utilisateur.

Les paiements effectués par les auditeurs à l'Utilisateur donnent lieu à la perception par Audiomeans d'une commission sur chaque paiement, qui lui est versée directement par la plate-forme de paiement Stripe via sa fonctionnalité Stripe Connect. Le montant de cette commission (au minimum de 10 %) est indiqué sur le Site.

### 6.2 Publicité audio

(a) Les Utilisateurs ont la possibilité d'insérer des publicités audios grâce aux fonctionnalités de la Plate-Forme.

Audiomeans n'intervient pas dans la gestion des publicités, publiées directement par les Utilisateurs.

(b) Audiomeans propose également aux Utilisateurs un service de mise en relation avec des annonceurs notamment par le biais de ses régies publicitaires partenaires, ainsi que différents outils permettant de sélectionner et de diffuser les publicités des annonceurs auprès de ses auditeurs.

Ce service permet à l'Utilisateur de diffuser des annonces audios auprès des auditeurs, avant, pendant ou après la diffusion d'un épisode (**le Programme de monétisation**).

A ce titre, l'Utilisateur s'engage à :

- Mettre à la disposition d'Audiomeans les espaces publicitaires destinés à la publicité pour permettre à Audiomeans de réaliser les prestations qui lui sont confiées. Il est ici précisé, en tant que de besoin, que l'Utilisateur reste seul propriétaire desdits espaces publicitaires, Audiomeans bénéficiant du droit d'exploiter lesdits espaces publicitaires et de percevoir les fruits de son activité dans les conditions ci-après définies.
- Respecter les lois, décisions administratives, judiciaires, décrets, règlementations, jurisprudence en lien avec l'activité de l'Utilisateur.
- Informer Audiomeans préalablement et par écrit de toute modification significative de l'apparence ou du contenu du Podcast.

- Reconnaître que les espaces publicitaires pourront être commercialisés au sein d'offres plurimédias ou de couplages et notamment dans le cadre d'offres globales conjuguant des espaces digitaux et publicitaires sur tous autres supports.

L'Utilisateur ne doit pas autoriser ou encourager un quelconque tiers, directement ou indirectement, à :

- générer des impressions ou des clics concernant une quelconque publicité, par des moyens automatisés, trompeurs, frauduleux ou invalides, y compris notamment au moyen de clics manuels répétés, de l'utilisation de robots ou d'autres outils de recherche automatisés et/ou de requêtes de recherche générées par ordinateur ;
- concéder une sous licence, vendre, céder, distribuer ou autrement exploiter de façon commerciale ou mettre à la disposition d'un quelconque tiers les publicités ;
- inclure des publicités dans une fenêtre de navigateur générée par un logiciel publicitaire, un logiciel espion ou une application P2P ;
- intégrer tout support internet contenant des virus, des vers, des chevaux de Troie ou d'autres codes informatiques nuisibles, gêner ou perturber d'une autre façon l'intégrité ou la performance de la Monétisation.

L'Utilisateur reconnaît que toute violation de cette clause constitue un manquement au présent Contrat et peut entraîner, de la part de Audiomeans, (après l'envoi d'une mise en demeure d'y remédier, pour les manquements susceptibles de l'être, adressée par lettre recommandée et accusé de réception laissée sans réponse pendant un délai de quinze (15) jours), la suspension immédiate et/ou la résiliation du Contrat, sans indemnité ainsi que des poursuites judiciaires à l'encontre de l'Utilisateur.

L'Utilisateur peut indiquer à Audiomeans plusieurs catégories d'annonceurs qu'il souhaite bloquer. A ce titre, Audiomeans fera ses meilleurs efforts afin que des publicités desdits annonceurs ne soient pas diffusées dans le cadre du Programme de monétisation. L'Utilisateur reconnaît que cette liste peut éventuellement avoir un impact sur les revenus générés, Audiomeans ne pouvant être responsable à ce titre.

Par ailleurs, Audiomeans n'est pas responsable des réclamations des auditeurs liées aux publicités diffusées. L'Utilisateur fera son affaire personnelle de ces réclamations et garantit Audiomeans contre tous recours à cet égard.

Audiomeans communique à l'Utilisateur, dans un délai de trente (30) jours suivant la fin de chaque mois civil, une déclaration comportant le nombre total d'impressions publicitaires diffusées par l'Utilisateur au cours du mois civil et une information sur les revenus générés par l'Utilisateur.

La commission, assise sur les revenus nets, prélevée par Audiomeans au titre du Programme de Monétisations précisée dans le Bon de commande.

L'Utilisateur :

- émet une facture à Audiomeans correspondant aux revenus bruts qu'elle a perçus au titre du Programme de monétisation, déduction faite de sa commission ; ou
- peut également demander à Audiomeans d'émettre une facture, au nom et pour le compte de l'Utilisateur, correspondant aux revenus bruts perçus par Audiomeans au titre du Programme de monétisation, déduction faite de sa commission.

Dans ce dernier cas, l'Utilisateur accepte expressément la mise en place d'une auto-facturation selon les termes mentionnés ci-dessus et s'engage à fournir à Audiomeans toutes les informations nécessaires pour sa mise en œuvre. Les factures émises contiennent toutes les mentions légales requises pour les factures émises dans le cadre d'un système d'auto-facturation, conformément à l'article 289 I-2 du Code général des impôts.

L'Utilisateur dispose d'un délai de sept (7) jours pour contester les factures émises par Audiomeans en son nom et pour son compte. Passé ce délai, les factures sont réputées conformes et acceptées par l'Utilisateur.

Le paiement des factures est effectué par Audiomeans dans les soixante (60) jours de l'émission de la facture.

Audiomeans n'est pas garant (ducroire) du paiement des revenus générés par le Programme de monétisation, ce que l'Utilisateur accepte. En cas de défaut de paiement de l'annonceur, Audiomeans n'est tenue à aucun paiement vis-à-vis de l'Utilisateur.

En cas de retard de paiement des annonceurs, Audiomeans prend des mesures raisonnables pour tenter de recouvrer la créance (sans être toutefois tenue d'engager des poursuites à l'encontre des débiteurs).

#### 6.3 Recommandation des épisodes (CrossPod)

Audiomeans peut également activer pour l'Utilisateur l'option de recommandation d'épisodes dans ses playlists de Podcasts. Les fonctionnalités sont précisées sur le site internet de Audiomeans.

La commission, assise sur les revenus nets prélevée par Audiomeans au titre du service de CrossPod est précisée dans les conditions particulières dans le Bon de commande.

L'Utilisateur peut choisir entre les deux options suivantes :

- (1) Délégation permanente : l'Utilise permet à Audiomeans de réaliser des campagnes de CrossPod à tout moment pendant la durée du Contrat sur tous podcasts mis à la disposition de Audiomeans.
- (2) Délégation ponctuelle ; l'Utilisateur précise son accord et les conditions pour chaque campagne de CrossPod qui lui sont proposées.

Les modalités du service et notamment la validation des annonceurs, etc. sont précisées dans le Bon de commande.

Audiomeans n'est pas garant (ducroire) du paiement des revenus générés par le service de CrossPod ou le Programme de monétisation, ce que l'Utilisateur accepte. En cas de défaut de paiement des sommes dues au titre d'une campagne par l'acheteur, Audiomeans n'est tenue à aucun paiement vis-à-vis de l'Utilisateur.

En cas de retard de paiement des acheteurs, Audiomeans prend des mesures raisonnables pour tenter de recouvrer la créance (sans être toutefois tenue d'engager des poursuites à l'encontre des débiteurs).

#### 6.4 Historique des transactions

Conformément à la réglementation, Audiomeans conserve, sur un support électronique et durable, l'historique des transactions passées avec les auditeurs et des impressions publicitaires effectuées pour le compte des annonceurs et s'engage à les communiquer à l'Utilisateur à sa demande.

### 7. **Abonnement**

#### 7.1 L'utilisation des services de la Plateforme est réservée aux Utilisateurs qui ont souscrit un abonnement (l'**Abonnement**).

- 7.2 Pour souscrire un Abonnement, l'Utilisateur doit impérativement créer un compte sur la Plateforme au moyen d'une adresse email valide et d'un mot de passe. L'Utilisateur s'engage à conserver secret son mot de passe et à ne le divulguer à aucun tiers. Il supporte seul toutes les conséquences d'une utilisation de son compte par des tiers qui en auraient eu connaissance.
- 7.3 L'Utilisateur vérifie le prix avant de valider sa souscription et renonce à le contester ultérieurement. La prise en compte, le cas échéant, d'un code promotionnel est opérée au moment de la validation de la souscription et l'Utilisateur vérifie sa prise en compte dans le récapitulatif de sa souscription avant de procéder au paiement. Les offres promotionnelles sont valables tant qu'elles sont visibles sur la Plateforme.
- 7.4 Lorsque l'Utilisateur confirme sa souscription et procède à son paiement, il est réputé avoir accepté sans réserve son contenu et ses conditions, notamment son prix et les caractéristiques des services.
- 7.5 Audiomeans confirme toute souscription par l'envoi d'un courrier électronique. Ce courrier électronique vaut acceptation de souscription par Audiomeans. Il reprend l'ensemble des éléments essentiels de la souscription. Conformément à l'article 1379 du Code civil, Audiomeans archive les souscriptions et les confirmations sur un support fiable et durable.
- 7.6 Lorsque l'Utilisateur n'est pas un professionnel, la confirmation de la souscription de l'Abonnement, conformément aux dispositions de l'article L. 221-13 du Code de la consommation, comporte un rappel des mentions requises par l'article L. 221-5 du Code de la consommation.
- 7.7 Audiomeans se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute souscription, quelle que soit sa nature, en cas de défaut de paiement ou de paiement partiel de toute somme qui serait due, en cas d'incident de paiement, ou en cas de fraude ou tentative de fraude relative à l'utilisation de la Plateforme, y compris à l'occasion de souscriptions antérieures.
- 7.8 En cas d'erreur de saisie de l'adresse de messagerie électronique de l'Utilisateur et de non-réception du courrier électronique de confirmation de souscription, la responsabilité d'Audiomeans ne saurait être engagée et la souscription sera considérée comme définitive.
- 7.9 En cas d'annulation de la souscription par Audiomeans, pour une autre raison que le non-respect par l'Utilisateur des Conditions Générales, l'Utilisateur est remboursé du montant de sa souscription et, le cas échéant, des frais qu'il a engagés, mais il ne peut prétendre à aucune autre indemnisation.

## **8. Essai gratuit pendant quatorze (14) jours**

Les Utilisateurs peuvent bénéficier d'un essai gratuit de quatorze (14) jours, leur donnant accès à toutes les fonctionnalités de l'Abonnement à l'exception des services de monétisation mentionnés à l'article 6 (accès payant aux podcasts et Programme de monétisation).

Cette période d'essai gratuit peut être portée à trente (30) jours si un code parrainage valide est renseigné par l'Utilisateur au moment de la création de son Abonnement.

L'Utilisateur qui a déjà bénéficié d'un essai gratuit par le passé ne pourra plus en bénéficier en cas de réabonnement. L'essai gratuit est automatiquement mis en œuvre lorsque l'Utilisateur souscrit un Abonnement. Il peut, à la fin de la période gratuite, décider de mettre fin à son Abonnement. La période d'essai débute le jour de la validation de la souscription et s'achève au terme de quatorze (14) jours calendaires (tous les jours calendaires comptent, en ce inclus le jour de la souscription). Si l'Utilisateur ne résilie pas son Abonnement à l'issue de la période

gratuite, le paiement de l'Abonnement est prélevé par Audiomeans. La période payante d'Abonnement commence à compter du jour suivant la fin de la période gratuite.

L'Utilisateur peut mettre un terme à son Abonnement par email à l'adresse suivante : contact@audiomeans.fr, et ce au plus tard le dernier jour de l'essai gratuit.

## **9. Prix et caractéristiques de l'Abonnement**

### **9.1 Prix de l'Abonnement**

L'Utilisateur peut choisir entre plusieurs formules d'Abonnement conférant les droits d'usage de la Plateforme. Les caractéristiques de chacune des formules d'Abonnement sont précisées sur le site Internet consultable à l'adresse www.audiomeans.fr, qui varient notamment en fonction d'un plafond du nombre d'écoutes mensuelles des épisodes pour l'ensemble des podcasts relevant de l'Abonnement (mesuré selon la méthodologie de l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Media – ACPM).

Pour toutes les formules, la durée des épisodes est limitée à 59 minutes.

Une réduction du prix de l'Abonnement peut être appliquée, si l'Utilisateur s'engage sur une durée annuelle.

Si l'Utilisateur souhaite bénéficier de capacités plus étendues, notamment d'un plafond plus élevé du nombre d'écoutes mensuelles, il doit contacter le service client d'Audiomeans à l'adresse contact@audiomeans.fr qui pourra lui proposer une formule d'Abonnement personnalisée, adaptée à ses besoins.

L'Utilisateur opte pour sa formule d'Abonnement au moment de la création de son compte. Un email de confirmation lui est envoyé avec l'indication de la formule choisie ou des conditions particulières convenues. L'Utilisateur doit informer dans les plus brefs délais le service client d'Audiomeans à l'adresse contact@audiomeans.fr si les conditions mentionnées dans cet email sont erronées.

### **9.2 Dépassement de l'usage autorisé dans la formule d'Abonnement**

Si l'Utilisateur dépasse l'usage autorisé dans la formule d'Abonnement qu'il a choisie, Audiomeans l'informe par un email, et peut décider, à sa discréction, de suspendre la capacité d'édition de nouveaux épisodes par l'Utilisateur jusqu'à la régularisation de la situation.

### **9.3 Facturation de frais additionnels dans le cadre de l'utilisation des moyens de paiement proposés par l'Utilisateur à ses auditeurs**

Audiomeans perçoit une commission dont le montant est précisé dans la formule d'Abonnement sur tous les paiements réalisés par les auditeurs au moyen de la solution de paiement Stripe.

L'Utilisateur est également redevable, le cas échéant, de la commission mentionnée à l'article 6.2, s'il fait appel au service de publicité proposé par Audiomeans.

### **9.4 Prix hors taxes**

Le prix de l'Abonnement est indiqué en euros et s'entend HT (hors taxes, y compris la TVA). Les taxes, notamment la TVA, sont facturées en plus.

### **9.5 Modification du prix**

Audiomeans se réserve le droit de modifier le prix de l'Abonnement ou des frais mentionnés à l'article 9.3 à tout moment. Toute modification du prix s'applique à compter du prochain prélèvement mensuel ou annuel, selon la durée d'engagement de l'Abonnement. L'Utilisateur peut résilier son Abonnement s'il n'accepte pas les nouveaux prix, en adressant un email au service client d'Audiomeans.

## **10. Paiement de l'Abonnement**

10.1 Deux modes de paiement sont proposés par Audiomeans au choix de l'Utilisateur :

- un paiement sécurisé en ligne par carte bancaire ; ou
- la mise en place d'un prélèvement SEPA.

10.2 Les prélèvements sont réalisés au début de chaque période mensuelle ou annuelle, tant que l'Abonnement est en cours. Si l'Utilisateur bénéficie de la période d'essai gratuit, le premier prélèvement est effectué le jour qui suit la fin de la période d'essai.

10.3 Audiomeans adresse une facture à l'Utilisateur à chaque échéance de l'Abonnement par courrier électronique.

10.4 Tout incident de paiement peut entraîner :

- la suspension de l'Abonnement en cours et l'exigibilité immédiate des sommes restant dues ; et
- le droit de facturer des intérêts de retard et d'exiger le paiement comptant avant la souscription de tout nouvel Abonnement.

10.5 Tout retard de paiement entraîne l'application de pénalités de retard au taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE), majoré de dix (10) points, ainsi que la perception d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement à hauteur de 40 euros.

10.6 L'Utilisateur garantit à Audiomeans qu'il est pleinement autorisé à utiliser le moyen de paiement choisi au moment de sa souscription et qu'il donne accès à des fonds suffisants pour couvrir le coût de la souscription.

## **11. Droit de rétractation**

11.1 L'Utilisateur qui n'est pas considéré comme un professionnel aux termes du Code de la Consommation dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la date de souscription de l'Abonnement, conformément aux dispositions de l'article L. 221-18 du Code de la consommation.

11.2 L'Utilisateur peut exercer son droit de rétractation en notifiant son souhait de mettre fin à l'Abonnement en adressant un email à Audiomeans, à l'adresse [contact@audiomeans.fr](mailto:contact@audiomeans.fr), en indiquant dans l'objet du message « exercice du droit de rétractation ».

11.3 Lorsque le droit de rétractation est exercé pendant la période d'essai gratuit, aucun remboursement n'est dû par Audiomeans.

11.4 Si l'Utilisateur ne bénéficie pas d'une période d'essai gratuit, pour quelque raison que ce soit, Audiomeans demande à l'Utilisateur, conformément à l'article L. 221-25 du Code de la consommation, s'il souhaite bénéficier des services d'Audiomeans immédiatement. Dans le cas où l'Utilisateur exercerait son droit de rétractation après avoir confirmé son souhait de bénéficier des services d'Audiomeans immédiatement, Audiomeans facture l'usage fait par l'Utilisateur de la Plateforme selon la règle du prorata. A défaut de cette confirmation, Audiomeans se réserve le droit de ne donner l'accès au Service à l'Utilisateur qu'à l'issue du délai de rétractation.

## **12. Durée et résiliation par l'Utilisateur**

12.1 L'Abonnement est conclu pour une durée d'un mois ou une durée d'un an, selon le choix de l'Utilisateur. Il se renouvelle par tacite reconduction pour une période de durée égale à celle choisie pour l'Abonnement initial. Par exception, lorsque l'Utilisateur bénéficie de la période d'essai gratuit, la première période d'Abonnement est augmentée de la durée de l'essai gratuit.

12.2 L'Utilisateur peut à tout moment résilier son Abonnement par l'envoi d'un email à l'adresse suivante [contact@audiomeans.fr](mailto:contact@audiomeans.fr), avant la fin de la période d'Abonnement en cours (mensuelle ou annuelle). La résiliation par le Client vaut pour l'avenir et met fin au renouvellement par tacite reconduction. Le prix de l'Abonnement pour la période en cours reste dû dans son intégralité.

12.3 La résiliation de l'Abonnement prend effet le dernier jour de la période d'Abonnement durant laquelle la résiliation a été demandée par l'Utilisateur.

12.4 La résiliation de l'Abonnement entraîne la désactivation de l'accès à la Plateforme par l'Utilisateur et la suppression des contenus et données de l'Utilisateur à sa date de prise d'effet.

## **13. Résiliation de l'Abonnement par Audiomeans et suspension de l'accès**

13.1 En cas de manquement grave par l'Utilisateur à l'une quelconque de ses obligations aux termes des Conditions Générales, l'Abonnement de celui-ci peut être résilié par Audiomeans, sans qu'elle puisse encourir de ce fait une responsabilité de quelque sorte que ce soit.

13.2 La résiliation a lieu de plein droit, huit (8) jours après une mise en demeure adressée par email avec demande d'accusé réception électronique, si l'Utilisateur n'a pas intégralement remédié audit manquement, sauf s'il s'avère impossible de remédier au manquement auquel cas la résiliation peut être immédiate.

13.3 Si Audiomeans considère de bonne foi que l'Utilisateur a manqué à l'une de ses obligations au titre des Conditions Générales, Audiomeans peut suspendre l'accès de l'Utilisateur à la Plateforme à sa seule discrétion.

## **14. Obligations de l'Utilisateur**

14.1 L'Utilisateur s'assure que ses équipements (matériels et logiciels) sont compatibles avec l'utilisation de la Plateforme. Il est responsable de sa connexion Internet lui permettant d'accéder à la Plateforme.

14.2 L'Utilisateur est informé sur le caractère confidentiel et personnel des codes d'accès à la Plateforme qui sont créés par Audiomeans. Il s'engage à ne pas les communiquer à des tiers. En cas de perte ou de vol de ses codes d'accès, l'Utilisateur s'engage à modifier immédiatement son mot de passe.

14.3 L'Utilisateur garantit que l'ensemble des renseignements fournis lors de la souscription de son Abonnement sont corrects et il s'engage à les mettre à jour de façon régulière.

14.4 L'Utilisateur s'engage à n'utiliser la Plateforme pour ses seules finalités dans le plus strict respect des Conditions Générales.

14.5 L'Utilisateur est seul responsable du contenu des podcasts qu'il publie et diffuse par le biais de la Plateforme. Il s'interdit toute diffusion susceptible de porter atteinte aux droits et intérêts de tiers, contraires aux lois et règlements en vigueur ou portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

14.6 L'Utilisateur garantit en outre, pendant toute la durée du Contrat, que les podcasts et épisodes ne comporteront pas d'élément (i) contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, (ii) à caractère injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, homophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur ou la réputation d'autrui, (iii) incitant à la discrimination, à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine, de leur orientation sexuelle, de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, (iv) menaçant une personne ou un groupe de personnes, (v) dégradant ou portant atteinte à la personne humaine ou à son intégrité, ou (vi) incitant à commettre un délit, un crime ou un acte de terrorisme ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité.

14.7 L'Utilisateur s'engage à ne pas télécharger sur la Plateforme des contenus contenant des virus informatiques ou tous autres codes, dossiers ou programmes susceptibles d'interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité de la Plateforme.

## **15. Responsabilité d'AudioMeans**

15.1 AudioMeans n'est tenue, à l'égard des engagements figurant aux présentes, que d'une obligation de moyen. Elle n'est notamment pas responsable en cas de défaillance technique de la Plateforme. Elle prend toute action nécessaire pour rétablir, dans les meilleurs délais, les fonctionnalités défaillantes.

15.2 AudioMeans n'est pas responsable de la mauvaise utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur. En cas de difficulté, elle apporte une assistance en ligne à l'Utilisateur.

15.3 AudioMeans n'est pas responsable des litiges qui pourraient naître entre l'Utilisateur et ses auditeurs, avec qui elle n'est pas lié contractuellement. L'Utilisateur défend et indemnise AudioMeans contre toute action des auditeurs à son encontre, pour quelque raison que ce soit.

15.4 AudioMeans ne répondra pas des dommages imprévisibles, ni des dommages indirects et/ou immatériels tels que notamment les manques à gagner, les préjudices financiers, les préjudices commerciaux, les pertes de clientèle, les pertes de commande, consécutifs à l'utilisation de la Plateforme et de ses services. La responsabilité de AudioMeans ne pourra en aucun cas être recherchée en cas de force majeure

15.5 En aucun cas la responsabilité d'AudioMeans ne saurait excéder un mois d'Abonnement de l'Utilisateur, dans toute la limite permise par la loi.

## **16. Données personnelles**

16.1 L'Utilisateur est amené à communiquer à AudioMeans des données à caractère personnel le concernant, telles que son identité, son numéro de téléphone, son adresse électronique, son adresse IP, son adresse et ses coordonnées bancaires, qui ont un caractère obligatoire lorsqu'elles sont signalées par un astérisque, afin de créer et utiliser son compte client et pour

souscrire l'Abonnement. Ces données peuvent être communiquées à des tiers pour les besoins du service. Elles peuvent également être utilisées afin d'améliorer l'expérience utilisateur sur la Plateforme, à des fins marketing ou promotionnelles, sous réserve d'avoir obtenu l'accord préalable de l'Utilisateur.

- 16.2 L'Utilisateur peut s'opposer à tout moment et sans frais à l'utilisation par Audiomeans de données à caractère personnel à des fins de prospection commerciale, en adressant un courrier électronique à Audiomeans.
- 16.3 Les données à caractère personnel de l'Utilisateur font l'objet d'un traitement automatisé au sens de la réglementation française et européenne. Audiomeans agit, à cet égard, en tant que responsable de ce traitement.
- 16.4 La transmission de ces données est obligatoire en vue de la fourniture des prestations prévues aux Conditions Générales. L'absence de transmission de ces données fait obstacle à l'utilisation de toutes les fonctionnalités de la Plateforme et à la gestion de l'Abonnement.
- 16.5 Conformément à la législation française et à la réglementation européenne sur la protection des données à caractère personnel, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès à ses données à caractère personnel, d'un droit de rectification ou d'effacement de ses données personnelles, d'un droit à la limitation du traitement de ses données, d'un droit d'opposition au traitement de ses données, ainsi que d'un droit à la portabilité de ses données.
- 16.6 L'Utilisateur peut exercer ces droits auprès d'Audiomeans, en écrivant à l'adresse Audiomeans, Délégué à la protection des données, 16, rue Gay Lussac, 75005 Paris, en indiquant ses nom, prénoms, e-mail, adresse et référence client, et en joignant une copie d'une pièce d'identité en cours de validité. En cas de réclamation, l'Utilisateur peut saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés.
- 16.7 Ces droits pourront être exercés après le décès de l'Utilisateur par la personne que l'Utilisateur aura désignée ou par ses héritiers.
- 16.8 Audiomeans se réserve le droit d'utiliser à des fins statistiques, sous une forme anonymisée, les données communiquées par l'Utilisateur en vue d'améliorer son service.
- 16.9 Le traitement des données personnelles de l'Utilisateur est détaillé dans la politique de confidentialité d'Audiomeans.

## 17. Propriété intellectuelle

### 17.1 Propriété de la Plateforme

Tous les éléments de la Plateforme exploités par Audiomeans, y compris, notamment, tous les droits de propriété intellectuelle liés à ses fonctionnalités, à ses services et à toutes les technologies, logiciels et codes permettant d'opérer la Plateforme, sont et restent la propriété intellectuelle exclusive d'Audiomeans. En aucun cas, l'Utilisateur ou tout autre personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments de propriété intellectuelle de la Plateforme mentionnés ci-dessus.

### 17.2 Propriété marques et logos

Les dénominations sociales, marques et signes distinctifs de produits sur la Plateforme sont protégés au titre du droit des marques ; la reproduction ou la représentation de tout ou partie de ces éléments est strictement interdite.

### 17.3 Licence d'utilisation

L'Utilisateur bénéficie d'une licence mondiale non exclusive, non transférable, non sous-licenciable et révocable d'utilisation de la Plateforme pour la durée de son Abonnement. Cette licence d'utilisation ne confère aucun autre droit sur, ou en ce qui concerne, la Plateforme, sa technologie, les logiciels qu'elle utilise, ou les informations figurant sur la Plateforme (y compris notamment les teasers et les données statistiques sur l'écoute des podcasts et des épisodes). Tous les droits de propriété intellectuelle qui ne sont pas expressément accordés à l'Utilisateur au titre de cet article 17 sont réservés exclusivement à Audiomeans.

### 17.4 Propriété des podcasts et des épisodes

L'Utilisateur déclare et garantit que :

- il est titulaire des droits sur les podcasts et sur les épisodes, y compris notamment toutes les licences, droits, consentements et autorisations nécessaires pour leur téléchargement sur la Plateforme, leur modification ou leur diffusion sur des plateformes tierces ; et
- les podcasts ou les épisodes téléchargés sur la Plateforme ne contiennent aucun contenu diffamatoire, calomnieux, abusif, offensant, menaçant, pornographique et/ou obscène, et respecte toutes les lois applicables.

Audiomeans se réserve le droit de supprimer tout contenu illicite, sans notification préalable à l'Utilisateur.

L'Utilisateur confère une licence autorisant Audiomeans à télécharger, paramétrier, diffuser et assister à la monétisation des podcasts et des épisodes, afin d'opérer la Plateforme.

L'Utilisateur déclare faire son affaire des droits, redevances et rémunérations qui lui sont applicables, auprès des sociétés de gestion collective des droits d'auteurs et droits voisins (en particulier SACEM, SACD, ADAGP, SDRM, SCAM, ADAMI, SPEDIDAM, ANGOA, AGICOA) pour la diffusion des podcasts et épisodes, notamment les droits de représentation et de reproduction, et garantit Audiomeans contre tous recours à cet égard.

### 17.5 Diffusion des podcasts et des épisodes

Audiomeans propose un service de diffusion des épisodes de podcasts, pouvant être accompagnés le cas échéant de photographies, d'images, de textes et de biographies, auprès de plateformes de référencement de podcasts (les **Diffuseurs**).

A cet égard, Audiomeans détient une licence concédée par les Diffuseurs, lui permettant de proposer à l'Utilisateur d'organiser la diffusion de son contenu auprès des Diffuseurs directement à partir de la Plateforme sans souscrire une licence personnelle auprès de ces Diffuseurs.

L'Utilisateur qui utilise ce service concède à Audiomeans et aux Diffuseurs une licence non-exclusive, pouvant faire l'objet de sous-licences, libre de droits, mondiale (toute restriction de diffusion doit être indiquée à Audiomeans), aux fins d'utiliser, reproduire, mettre à disposition du public (par exemple, exécuter ou afficher), publier et distribuer tout contenu de l'Utilisateur, par l'intermédiaire de tout support, que ce soit seul ou en combinaison avec d'autres contenus ou matériels, de toute manière et par tout moyen, méthode ou technologie, connu aujourd'hui ou créé ultérieurement.

L'Utilisateur déclare et garantit qu'il dispose de l'ensemble des droits sur les épisodes et podcasts permettant à Audiomeans la diffusion sur les plateformes tierces. La responsabilité de

Audiomeans ne pourra pas être engagée notamment en cas de déréférencement des podcasts et épisodes des plateformes tierces résultant du non-respect des droits. L'Utilisateur garantit Audiomeans contre tous recours des plateformes tierces à cet égard.

L'Utilisateur reconnaît qu'il est seul responsable des contenus diffusés par les Diffuseurs par le biais du service proposé par Audiomeans et s'engage à indemniser Audiomeans et/ou les diffuseurs tiers de podcasts contre toute action de tiers, pour quelque cause que ce soit, y compris notamment tous dommages et intérêts, pertes et dépenses de toute nature (y compris les frais raisonnables d'avocat) résultant de cette action. En tout état de cause, l'Utilisateur garantit Audiomeans contre toute réclamation ou action de quiconque du fait du non-respect par l'Utilisateur des obligations objet du présent article. L'Utilisateur s'engage à indemniser Audiomeans du montant de toute transaction ou de toute condamnation définitive, en principal, intérêts et accessoires, prononcée à l'encontre de Audiomeans sur la base d'une action intentée par un tiers du fait du non-respect par l'Utilisateur des obligations objet du présent article, ainsi qu'à supporter l'intégralité des frais et honoraires qui seraient mis à la charge de l'Utilisateur directement ou à la charge de Audiomeans

## **18. Force majeure**

Conformément aux dispositions de l'article 1218 du Code civil, l'Utilisateur et Audiomeans disposent chacun du droit de modifier, suspendre ou résilier tout ou partie de l'accès et de l'utilisation de la Plateforme, ou de l'Abonnement, sans se voir réclamer des pénalités ou toute autre forme d'indemnisation de la part de l'autre partie, selon le cas, en cas de force majeure empêchant la partie qui s'en prévaut, même partiellement, de remplir ses obligations, en dépit d'efforts raisonnables.

## **19. Stipulations diverses**

### **19.1 Confidentialité**

Audiomeans et l'Utilisateur s'engagent durant toute la durée de l'Abonnement et pendant une période de un (1) an après sa cessation :

- à tenir et à garder confidentielles les informations confidentielles dont ils auraient connaissance ;
- à n'utiliser les informations confidentielles que pour leur bénéfice respectif ; et
- à faire tous efforts raisonnables pour empêcher la divulgation ou l'utilisation non-autorisée des informations confidentielles.

Les stipulations du présent article 19.1 ne s'appliquent pas :

- dans le cas et dans la mesure où la communication ou la divulgation d'une telle information est requise par la loi ou la réglementation applicable ou fait suite à la demande d'une autorité judiciaire, gouvernementale ou administrative ;
- à une information qui serait tombée dans le domaine public autrement qu'à la suite d'une violation du présent article 19.1 ; et
- à la communication ou à la divulgation de l'information à leurs dirigeants, salariés ou conseillers professionnels ou aux dirigeants, salariés ou conseillers professionnels ayant besoin de la connaître.

## 19.2 Disjonction

Pour le cas où une ou plusieurs des stipulations des Conditions Générales seraient nulles ou inapplicables d'une manière quelconque, à quelque titre que ce soit, la validité et l'applicabilité des autres stipulations des Conditions Générales n'en sont aucunement affectées.

## 19.3 Renonciation

Toute renonciation par une partie à se prévaloir d'un manquement aux Conditions Générales de l'autre partie doit prendre la forme d'un écrit, signé par la partie auteur de la renonciation et visant la stipulation contractuelle au bénéfice de laquelle il est renoncé.

## 19.4 Loi applicable

Les services rendus par la Plateforme sont régis par le droit français.

## 19.5 Attribution de compétence

Lorsque l'Utilisateur est un professionnel, les parties tentent de résoudre tout différend par voie amiable.

A défaut de règlement amiable, tout différend est de la compétence du Tribunal de commerce de Paris.

Lorsque l'Utilisateur est un non professionnel, les parties tentent de résoudre tout différend par voie amiable, le cas échéant avec l'intervention du médiateur de la consommation conformément aux dispositions des articles Article L. 611-1 et suivants du Code de la consommation.

A défaut de règlement amiable, tout différend est de la compétence du tribunal du domicile du défendeur.

Si l'Utilisateur est le demandeur, il peut également saisir le tribunal compétent du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou du lieu de la survenance du fait dommageable.